



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ POUR LE MANDAT 2020-2026

Edition spéciale - décembre 2020

Actions PERSONNEL

INTERVIEW

Chantal PÉTARD-VOISIN,
Présidente du CDG 35

DOSSIER

Vos nouveaux élus
au CDG 35

AGENDA

Conférences des
Maires Employeurs



interview de la présidente



Chantal PÉTARD-VOISIN, nouvelle présidente du CDG 35

Chantal PÉTARD-VOISIN a conduit la liste des candidats issus des collectivités affiliées pour le Conseil d'Administration du CDG 35. Elle a été élue Présidente de l'établissement à l'unanimité des suffrages exprimés lors de la séance d'installation de ce Conseil le 18 novembre dernier à Cesson-Sévigné.

“ACTIONS PERSONNEL” a souhaité mieux connaître la première présidente de l'histoire de l'institution qui a débuté en 1953 par la création du Syndicat de communes pour la gestion du personnel.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

J'ai exercé jusqu'à ces derniers jours le métier d'infirmière-puéricultrice en protection maternelle et infantile au département d'Ille-et-Vilaine. Cela a été pour moi une formidable école de l'écoute et de l'attention aux autres. Désormais jeune retraitée, je voudrais mettre ces acquis au service de tous les élus et tous les agents de l'ensemble des collectivités, notamment les plus petites.

QUEL A ÉTÉ LE CHEMINEMENT DE VOTRE ENGAGEMENT PUBLIC ?

J'habite depuis 1986 la commune de Le Rheu, dont le développement harmonieux résulte des visions de l'urbaniste Gaston Bardet. Son projet de “Cité-jardin” se poursuit au travers des choix d'aménagement urbain et paysager, décisifs pour le bien-être de l'ensemble des Rheusois. Cet art de vivre suppose de veiller aux aspects concrets des équipements et des espaces publics. Attentive à fournir un cadre de vie durable et de qualité aux habitants, je suis tout aussi attachée à la qualité de vie au travail des agents.

« Faciliter les évolutions à venir »

Adjointe au maire de la commune depuis 2001, je suis actuellement déléguée à l'urbanisme, à la transition écologique et au personnel, après deux mandats d'adjointe à l'éducation. Ces différentes expériences d'élue locale, m'ont confortée dans la nécessité de la concertation et de l'écoute entre tous les acteurs, agents de la collectivité, parents d'élèves, représentants associatifs, habitants, partenaires institutionnels. Je crois beaucoup au dialogue entre toutes les parties pour bâtir des politiques publiques pertinentes car transversales.

COMMENT SE PLACE LE CDG 35 DANS CETTE APPROCHE DU "VIVRE ENSEMBLE" ?

Notre société, bousculée par la crise sanitaire, a besoin de services publics de proximité combinant professionnalisme et adaptation aux situations locales.

Au CDG 35, où je suis administratrice depuis 2014, j'ai retrouvé les principes humanistes et la volonté unanime de parvenir à des solutions pragmatiques. Impliquée dans les instances paritaires, j'ai mesuré les enjeux des années à venir en matière de gestion de personnel. Les nombreux départs en retraite et la fréquente usure professionnelle questionnent le renouvellement des compétences et des méthodes de travail.

COMMENT VOUS SITUEZ-VOUS PAR RAPPORT À VOS PRÉDÉCESSEURS ?

Je me retrouve complètement dans l'esprit coopératif et consensuel cultivé par les présidents successifs du CDG 35. L'établissement n'a pas de "clients", mais des "membres" : Les collectivités d'Ille-et-Vilaine sont toutes affiliées ou adhérentes.

Les services de soutien RH développés à leur demande sont d'autant plus performants qu'ils sont sollicités par un grand nombre de structures : L'effet groupe permet une mutualisation des expertises et une réduction des coûts. Sous la présidence de Jean-Jacques BERNARD, les activités du CDG se sont accrues de 10 à 50%, preuve qu'elles sont adaptées aux besoins et signe du renforcement de la solidarité entre les collectivités.

QUELS SONT LES PREMIERS DÉFIS À RELEVER ?

Le déficit d'attractivité des métiers publics du quotidien, les tendances au repli sur soi, récemment accentuées par la COVID19, nous obligent à faire évoluer nos méthodes de travail dans les collectivités comme au CDG.

Les exigences du moment pèsent lourd sur les relations humaines. Je crois profondément qu'un organisme "tiers de confiance" comme le CDG est utile pour la cohésion des administrations locales.

Pour réussir les chantiers des années 2020 face aux transitions sociales, environnementales et digitales notamment, la mobilisation des employeurs publics et de leurs agents est indispensable.

Le CDG 35 peut aider chacun dans ses missions et faciliter les évolutions à venir.



Chantal Pétard-Voisin succède à Jean-Jacques Bernard



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ POUR LE MANDAT 2020-2026

Le nouveau Conseil d'administration du Centre de Gestion a été installé mercredi 18 novembre. Chantal Pétard-Voisin, adjointe au maire de Le Rheu, prend le relais de Jean-Jacques Bernard à la présidence.

Malgré le contexte et le calendrier particuliers, le taux de participation des employeurs territoriaux au scrutin, organisé pour la première fois par vote électronique, a été de 47% représentant 64% des effectifs des collectivités affiliées. Le Conseil d'Administration élu le 28 octobre s'est réuni au Pont des Arts à Cesson-Sévigné dans le respect du protocole sanitaire pour installer son exécutif.

Avec 2/3 de nouveaux membres, ce Conseil, largement renouvelé, est composé de 35 membres titulaires et d'autant de suppléants, élus pour 6 ans, représentatifs de la diversité du paysage départemental. Cette assemblée est majoritairement formée d'élus en charge du

personnel dans leur collectivité. Pluraliste sur le plan politique, elle comporte 60% de femmes et regroupe des élus de chaque bassin de vie du département.

Il faut également souligner que les différents types de structures et strates démographiques sont associées aux travaux avec 24 représentants des communes et établissements affiliés, auxquels s'ajoutent 11 représentants des collectivités et établissements adhérents au socle commun. En effet, toutes les collectivités d'Ille-et-Vilaine cotisent au CDG 35 et participent au pilotage des politiques d'emploi, de dialogue entre employeurs territoriaux et de mutualisation de services RH partagés.

Jean-Pierre SAVIGNAC a ouvert la séance en qualité de Maire accueillant exceptionnellement ce Conseil d'Administration. Après quelques mots sur le dynamisme de Cesson-Sévigné, il a tenu à remercier les élus sortants pour le soutien apporté par le CDG à la gestion des services municipaux alors qu'il était 1^{er} adjoint de

« Éviter les fossés
entre agents et collectivités »



la commune. Ensuite, Jean-Jacques BERNARD a présenté les résultats du scrutin en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus. Avant de passer la main, il a brièvement retracé ses 19 années d'engagement au CDG 35, qui selon lui *“porte dans son ADN le principe de mutualisation des moyens en conjuguant proximité, expertise et recherche d'efficience au bénéfice de l'ensemble des collectivités brétiliennes et au service de ses élus et de ses agents, garants ensemble de la pérennité et du développement de services publics locaux de qualité.”*

Louis LE COZ, 1^{er} adjoint au Maire de Redon, a repris le micro pour procéder à l'élection de l'exécutif de l'établissement. Avec le recul qu'apporte sa qualité de doyen de l'assemblée, il a tenu à souligner *“l'atmosphère constructive de travail dans le respect mutuel et le plaisir partagé”* qui se dégage toujours des réunions auquel il participe au CDG que ce soit

dans les organes de décision, les instances consultatives ou les jurys de concours. Il invite ses colistiers, nouveaux administrateurs à cultiver cet *“esprit de concorde”*.

Chantal PÉTARD-VOISIN, qui conduisait la liste présentée en partenariat avec l'AMF, a été élue à la présidence du CDG 35 à l'unanimité des suffrages exprimés. Dès sa prise de parole elle s'est engagée à s'inscrire dans les pas *“humanistes et pragmatiques”* de ses prédécesseurs tout en relevant de nouveaux défis.

Face à la crise sanitaire, économique et sociale, ouverte par la COVID 19, elle déclare vouloir *“éviter que des fossés ne se creusent entre des catégories d'agents et des types de collectivités”*. Dans cette perspective, elle propose la création d'une *“Commission d'élus de toutes structures pour mieux coordonner les démarches des employeurs publics d'Ille-et-Vilaine”*.

LE BUREAU DU CDG 35

- **Chantal PETARD-VOISIN,**
Présidente,
adjointe au maire de Le Rheu



- **Louis LE COZ,**
1^{er} Vice-Président, adjoint au maire de Redon, chargé des concours et des examens et des coopérations qui y sont liées



- **Murielle DOUTE-BOUTON,**
2^{ème} Vice-Présidente, maire de Plélan-Le Grand, chargée de la coopération des CDG Bretons en lien avec le schéma de mutualisation et des nouvelles technologies



- **Évelyne SIMON-GLORY,**
3^{ème} Vice-Présidente, maire de Plesder, chargée des carrières et du dialogue social, présidente déléguée des Commissions paritaires B et C et du Conseil de discipline, présidente du Comité technique



- **Jean-Pierre SAVIGNAC,**
4^{ème} Vice-Président, maire de Cesson-Sévigné, chargé de la santé au travail (prévention, contrat-groupe), président des Commissions de réforme et de la CSSCDT départementale



- **Marie-Christine MORICE,**
Administratrice déléguée, maire d'Étrelles, chargée du partage des compétences (préparation aux métiers et missions temporaires)



- **Alain FOUGLÉ,**
Membre du Bureau,
maire de FEINS



- **Jean-Pierre HARDY,**
Membre du Bureau,
maire de Saint Sauveur-des Landes



- **Marie-Claire MERVIN,**
Membre du Bureau,
adjointe au maire de Dinard



VOS REPRÉSENTANTS ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG 35

Titulaires	Suppléants
COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES AFFILIÉES (élections)	
Chantal PÉTARD-VOISIN <i>Adjointe au Maire de LE RHEU</i>	Sandrine VINCENT <i>Maire de CHEVAIGNÉ</i>
Louis LE COZ <i>Adjoint au Maire de REDON</i>	Françoise BOUSSEKEY <i>Maire de SAINTE-MARIE</i>
Murielle DOUTÉ-BOUTON <i>Maire de PLÉLAN-LE-GRAND</i>	Audrey GRUEL <i>Adjointe au Maire de BRÉAL-SOUS-MONTFORT</i>
Évelyne SIMON-GLORY <i>Maire de PLESDER</i>	Christelle BROSELLIER <i>Maire de MESNIL-ROC'H</i>
Jean-Pierre SAVIGNAC <i>Maire de CESSON-SÉVIGNÉ</i>	Florence CABANIS <i>Adjointe au Maire de PACÉ</i>
Marie-Christine MORICE <i>Maire d'ÉTRELLES</i>	Jean-Luc VEILLÉ <i>Maire de LE PERTRE</i>
Alain FOUGLÉ <i>Maire de FEINS</i>	Isabelle LAVASTRE <i>Maire de GAHARD</i>
Jean-Pierre HARDY <i>Maire de SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES</i>	Christelle CORNÉE <i>Maire déléguée de RIVES-DU-COUESNON</i>
Marie-Claire MERVIN <i>Adjointe au Maire de DINARD</i>	Pascal GUICHARD <i>Conseiller Municipal de DINARD</i>
Fabienne LÉON <i>Adjointe au Maire de BAIN-DE-BRETAGNE</i>	Jean-Eric BERTON <i>Maire de LA DOMINELAIS</i>
Bernard PIEDVACHE <i>Maire de BOISGERVILLY</i>	Karine PASSILLY <i>Maire de SAINT-UNIAC</i>
Alain FORET <i>Maire de LA CHAPELLE JANSON</i>	Marie-Claire BOUCHER <i>Maire de SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT</i>
Aude DE LA VERGNE <i>Adjointe au Maire de CHÂTEAUBOURG</i>	Nicolas MIJOLE <i>Conseiller municipal de VITRÉ</i>
Françoise JOULAUD <i>Adjointe au Maire de CHAVAGNE</i>	Sylvie GALIC <i>Maire de LE VERGER</i>
Christophe ROUL <i>Adjoint au Maire de GUIPRY-MESSAC</i>	Mickaël TANGUY <i>Conseiller municipal de GOVEN</i>
Christèle BERTRAND <i>Adjointe au Maire d'IFFENDIC</i>	Gérard GORRÉ <i>Adjoint au Maire de LE CROUAIS</i>
Rose-Line PRÉVERT <i>Maire de LIEURON</i>	Christèle BRIÈRE <i>Adjointe au Maire de PIPRIAC</i>
Yannick COCHAUD <i>Maire d'ORGÈRES</i>	Marion CHEVALIER <i>Adjointe au maire de BRUZ</i>
Olivier GAGNE <i>Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC</i>	Paule PERRIN <i>Adjointe au Maire de MAEN ROCH</i>
Lara BAKHOS <i>Conseillère municipale de SERVON-SUR-VILAINE</i>	Yves RENAULT <i>Maire de CHÂTEAUGIRON</i>
Pierre SORAIS <i>Maire de TRÉMÉHEUC</i>	Gérard DUFEU <i>Maire de VIEUX-VIEL</i>
COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS (élections)	
Dominique CORNILLAUD <i>Vice-Président de La Roche aux Fées Communauté, Adjoint au Maire de JANZÉ</i>	Luc GALLARD <i>Président de La Roche aux Fées Communauté, Maire de COËSMES</i>
Anne-Laure OULED-SGHAIER <i>Vice-Présidente de Liffré-Cormier Communauté, Adjointe au Maire de LIFFRÉ</i>	Emmanuel FRAUD <i>Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, Maire de LIVRÉ SUR CHANGEON</i>
Bernadette LETANOUX <i>Conseillère communautaire de Saint-Malo Agglomération, Maire de SAINT BENOIT DES ONDES</i>	Jean-Luc BEAUDOIN <i>Vice-Président Saint-Malo Agglomération, Maire de PLERGUER</i>
COLLÈGE SPÉCIFIQUE DES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION BRETAGNE ADHÉRENTE (désignations)	
Stéphane PERRIN <i>Conseiller régional</i>	Evelyne GAUTIER-LE BAIL <i>Conseillère régionale</i>
Hind SAOUD <i>Conseillère régionale</i>	Catherine SAINT JAMES <i>Conseillère régionale</i>
Anne PATAULT <i>Conseillère régionale</i>	Laurence DUFFAUD <i>Conseillère régionale</i>
COLLÈGE SPÉCIFIQUE DES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE ADHÉRENT (désignations)	
Béatrice HAKNI-ROBIN <i>Vice-Présidente du Conseil Départemental 35</i>	Armelle BILLARD <i>Conseillère départementale</i>
André LEFEUVRE <i>Vice-Président du Conseil Départemental 35</i>	Christophe MARTINS <i>Vice-Président du Conseil Départemental 35</i>
Monique SOCKATH <i>Conseillère départementale</i>	Yvon MELLETT <i>Conseiller départemental</i>
COLLÈGE SPÉCIFIQUE DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES ADHÉRENTES (désignations)	
Emmanuelle ROUSSET <i>Conseillère municipale déléguée à la Ville de RENNES, Vice-Présidente de Rennes Métropole</i>	Daniel GUILLOTIN <i>Conseiller municipal délégué à la Ville de RENNES, Conseiller métropolitain</i>
Jean-Virgile CRANCE <i>Adjoint au Maire de SAINT-MALO</i>	Sophie LAUDE <i>Conseillère déléguée à la Ville de SAINT-MALO</i>
Maria CARRÉ <i>Adjointe au Maire de FOUGÈRES</i>	Serge BOUDET <i>Adjoint au Maire de FOUGÈRES</i>
COLLÈGE SPÉCIFIQUE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS (élections)	
Gaëlle MESTRIES <i>Administratrice du SDIS 35, Conseillère départementale</i>	Yannick NADESAN <i>Administrateur du CCAS de RENNES, Adjoint au Maire de RENNES</i>
Catherine ROUX <i>Conseillère de RENNES Métropole, Adjointe au Maire d'ACIGNÉ</i>	Sophie PIROT-LEPRIZÉ <i>Administratrice du CCAS de SAINT-MALO, Adjointe au Maire de SAINT-MALO</i>

LES PRIORITÉS DU MANDAT

EMPLOI

Valorisation des métiers de la FPT
Dynamisation de la “pépinière départementale”
Démarches inclusives vers le travail

DIALOGUE SOCIAL

Accompagnement des structures
Cadre départemental de référence RH
Égalité Femmes-Hommes



ENJEUX SOCIÉTAUX

Optimisation des services
Aide aux transformations numériques
Réseaux d'échanges de pratiques

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Ateliers managériaux
Partage de compétences sur la santé
Attention portée aux plus fragiles

*Indications schématiques
qui seront à préciser selon
les attentes des collectivités
recueillies lors des “Conférences
des Maires-employeurs”*

La Présidente a présenté les 4 axes stratégiques envisagés pour le mandat en concertation entre les candidats :

- **Restaurer l'attractivité des emplois publics** par la mise en valeur de leur rôle pour le cadre de vie au quotidien et des démarches inclusives vers le travail...
- **Promouvoir un cadre de gestion RH harmonisé et solidaire** pour encourager l'équité entre les territoires, la réciprocité des mobilités et la simplicité dans le traitement des dossiers individuels...
- **Favoriser le bien-être au travail dans les services publics locaux** grâce à des outils favorisant des organisations stimulantes, par une prévention accrue de l'usure professionnelle...
- **Aider les élus et les services à s'adapter aux enjeux sociétaux** en partageant des méthodes combinant éthique et sens des responsabilités...

Ces domaines d'actions seront assurément investis par les services du CDG. Toutefois, Chantal PETARD-VOISIN souligne qu'il revient à chaque collectivité de se joindre aux démarches pour obtenir la pleine mesure de la mutualisation grâce à des outils départementaux comme la “pépinière” des Missions Temporaires, le contrat d'assurance groupe statutaire et les réseaux d'échanges de pratiques.

En synthèse de ces perspectives d'utilité sociale, elle propose de retenir les principes de Responsabilités Sociétales des Organisations comme cap pour le CDG et les collectivités qui voudront bien s'en inspirer. : *“À la manière des entreprises de l'économie sociale et solidaire, les services publics locaux peuvent et doivent accomplir leurs missions en veillant à leurs impacts sur l'environnement humain et naturel proche : leurs personnels, les habitants, le tissu associatif et privé local, la sobriété*

énergétique et toutes les considérations à prendre pour ne pas compromettre l'avenir de nos enfants...”

La Présidente a aussi annoncé le lancement de plusieurs démarches de concertation à engager dès le 1^{er} semestre 2021 pour intégrer les attentes des collectivités dans le contrat prévisionnel de l'établissement et faire émerger des réponses collectives adaptées aux difficultés exprimées (voir page 8).

La réunion s'est poursuivie par la constitution du Bureau qui pilotera ces ambitieuses démarches. Chacun des candidats a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés. Enfin la séance s'est achevée par la désignation d'élus aux nombreuses instances statutaires départementales, ainsi qu'aux comités de gestion du Village des collectivités.

DES CONCERTATIONS TOUS AZIMUTS !

Les conférences des maires-employeurs

18 rencontres seront organisées dans le cadre des communautés de communes et d'agglomération : échanges, écoute des besoins et attentes des collectivités locales dans le cadre du pilotage des services publics locaux et la mutualisation des outils RH départementaux.

Objectif : aborder les aspects de GRH impliquant les élus (les difficultés de recrutement, les impératifs de sécurité et de prévention, les variables de rémunération, les clés de réussite managériale...).



A NOTER

Le dialogue social toujours soutenu en 2021.

Prochain Comité Technique :
8 février

Prochaine Commission
Administrative Paritaire : 16 février



La commission de coordination des employeurs territoriaux d'Ille-et-Vilaine

Cette instance est mise en place pour rassembler les élus des différentes strates des collectivités d'Ille-et-Vilaine.

Objectif : se saisir des enjeux RH de la Fonction Publique Territoriale, à l'échelle départementale et au niveau politique afin de favoriser les équilibres territoriaux.

CALENDRIER DES RENCONTRES THÉMATIQUES

Rencontres destinées aux élus, DGS, DRH, secrétaires de mairie, gestionnaires RH

Janvier	11 janvier : les nouvelles stratégies d'ouverture des données dans les territoires : obligations et valeur ajoutée pour les collectivités 22 janvier : prévention de l'usure professionnelle et des inaptitudes
Février à juin	Ateliers Les outils numériques au service des collectivités
Avril	Atelier Lutter contre les discriminations
Mars	Promouvoir l'égalité Femmes-Hommes
Mai ou juin	Élaborer la stratégie RH des collectivités

ACTIONS PERSONNEL

Magazine d'information du CDG 35
Edition Spéciale Décembre 2020

Directrice de la publication :

Chantal PETARD-VOISIN,
Présidente du CDG 35

Directeur de la rédaction :

Jean-Paul HUBY,
Directeur Général des Services

Coordination :

Christine CORDON

Ont collaboré à ce numéro :

Laurent ZAM, Ludivine LAUNAY,
Régine GUEGUEN

Création graphique et mise en page :

Enola Création, www.enola-creation.fr

Impression :

Le Colibri Imprimeur, Cesson-Sévigné

Crédits Photos :

Communication CDG 35

Dépôt légal :

Décembre 2020

ISSN :

1247-7540

CDG 35

Village des collectivités territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX
Tél : 02 99 23 31 00
Fax : 02 99 23 38 00
E-mail : contact@cdg35.fr
Site internet : www.cdg35.fr

Photo couverture :

CDG 35

